

28 Juin 1971

Que sera la Biennale de Paris 1971 ?

La prochaine Biennale s'ouvrira, au Parc Floral de Paris, le 23 septembre et sera inaugurée officiellement par le ministre des Affaires culturelles, M. Jacques Duhamel, le 24 septembre, à 11 heures.

Dans le contexte de la vie artistique française en 1971, la Biennale de Paris constitue une gageure.

Il n'est pas inutile de rappeler que la Biennale de Paris a été créée, en 1959, par Raymond Cogniat, qu'elle a connu dès sa naissance un succès qui lui a donné un essor inattendu et lui a permis de prendre place parmi les grandes manifestations artistiques internationales.

Depuis quelques années, et surtout depuis mai 1968, les grandes manifestations artistiques internationales ont été remises en cause dans leurs objectifs et dans leur fonctionnement. La Biennale de Paris a pu franchir ce cap difficile parce que, par sa conception même, elle a été le rendez-vous des jeunes créateurs les plus turbulents du monde entier.

Ce n'est pas la place ici de se livrer à la critique des autres manifestations internationales, mais les organisateurs de la Biennale se sont efforcés de tirer la le-

çon de toutes les critiques qui ont été formulées, aussi bien sur les Biennales de Venise, São Paulo, Tokyo, etc... que sur la dernière Biennale de Paris elle-même.

A une confrontation parfois anarchique succède, cette année, la volonté de faire de la Biennale une manifestation cohérente, bien structurée, mettant en valeur de la manière la plus efficace possible, pour les artistes et pour le public, les tendances les plus nouvelles dans tous les domaines.

Pour assurer la réussite de cette entreprise, un rajeunissement profond a été entrepris non seulement au sein du commissariat français, mais aussi dans les soixante pays étrangers invités.

Une commission internationale s'est réunie au début novembre et a approuvé sans réserve les grandes lignes qui lui étaient proposées. Sur le plan moral, une liberté totale d'expression sera assurée à tous les participants et toute notion de nationalité sera abolie.

Plus concrètement, la Biennale comprendra un certain nombre de sections selon l'appartenance esthétique que des artistes invités : art conceptuel, hyperréalisme,

interventions. Outre ces grandes options, la Biennale comprendra bien entendu, comme par le passé, une section consacrée à la peinture et à la sculpture, une section de travaux d'équipe et les habituelles confrontations dans les domaines de la musique (organisée par l'O.R.T.F.), du court-métrage et du théâtre.

Dès à présent, plus de cinquante-cinq pays ont confirmé leur participation. Ainsi l'enceinte accueillante du Parc Floral et le vaste hall de près de 10.000 m² seront, dès la fin de l'été, le théâtre de rencontres internationales de jeunes artistes venus de tous les pays du monde et qui travailleront dans l'ambiance d'un symposium de jeunes créateurs pour être prêts le jour du vernissage. Cette animation s'amplifiera, dès le début de la Biennale, grâce aux innombrables manifestations prévues, dont la diversité est imprévisible, puisque le public pourra aussi bien écouter un orchestre de jazz hongrois qu'assister à une action plastique d'un groupe de la Faculté de Vincennes ou participer à un rituel orchestré par Miralda lors d'un des premiers week-ends d'octobre.